

Paris, le 13 avril 2018

Communiqué de presse

Le pompage des eaux au cœur du processus de dépollution du lac de Montalbot piloté par le SIAAP

A la suite de l'épisode de crue survenu en janvier et février 2018, le SIAAP procédera à partir du 16 avril et pendant deux mois à des opérations de pompage de grande ampleur afin de permettre la dépollution des eaux du lac.

Plusieurs réunions se sont tenues en février et plus récemment en mars avec tous les acteurs concernés - SYAGE, SIVOA, SIAAP, Mairie de Vigneux-sur-Seine, Communauté d'agglomération Val d'Yerres, Val de Seine et Agence Régionale de santé - afin de coordonner ensemble les opérations de dépollution du lac Montalbot.

Ainsi, le SIAAP procédera à partir du 16 avril et pendant 2 mois, à la dépollution du lac par pompage des eaux polluées et renouvellement du plan d'eau. Une pompe de forte capacité transférera progressivement l'eau du lac vers l'usine de traitement de Valenton. Le réapprovisionnement de l'eau du lac sera ainsi accéléré par le biais de la nappe alluviale de la Seine qui constitue son apport naturel.

Ce processus de dilution permettra un renouvellement de 900 000 m³ d'eau, soit le volume du lac, et favorisera la reconstitution de l'écosystème.

Par ailleurs, du 16 avril à fin septembre 2018, les 40 regards du lac Montalbot seront tous modernisés et renforcés afin de pouvoir désormais faire face à un éventuel épisode de crue exceptionnel, sans occasionner les mêmes fuites que lors des dernières crues majeures de la Seine, en mai-juin 2016 et en janvier-février 2018.

Il faut rappeler que le SIAAP n'est exploitant du collecteur Athis-Crosnes que depuis avril 2017 et qu'il a mobilisé ses équipes d'ingénieurs et ses moyens financiers pour mettre à niveau le plus rapidement possible un ouvrage d'assainissement présentant des défaillances structurelles.

Rappel des mesures précédentes prises par le SIAAP pendant l'épisode de crue

Dès l'épisode de crue qui a débuté en janvier 2018, des fuites d'eaux usées ont été constatées par les agents du SIAAP au niveau de deux regards du lac de Montalbot.

Le SIAAP a immédiatement pris toutes les mesures d'urgence nécessaires en procédant, alors même que l'épisode de crue était en cours, à des opérations de colmatage des regards endommagés afin de réduire au plus vite le volume des déversements.

Ces interventions ont permis de limiter au maximum les dommages sur l'environnement immédiat du collecteur et de maîtriser l'élévation du niveau du plan d'eau.

Engagé dans la protection de l'environnement, le SIAAP poursuit, avec la nouvelle opération de pompage prévue dès le 16 avril, son plan d'action pour rétablir au plus vite l'équilibre écologique du lac pour le plus grand bénéfice du milieu naturel et des riverains.

Contact presse : c.euzen@tilder.com
01 44 14 99 99

A propos du SIAAP www.siaap.fr

Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel. Le SIAAP, avec ses 1928 agents, dépollue 7J/7, 24H/24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.